



Taux d'int�r�t annuel	<p>Achats : 19,99 % Avances de fonds : 22,99 % Ces taux d'int�r�t sont en vigueur d�s l'ouverture de votre compte de carte de cr�dit (que votre carte soit activ�e ou non). Votre taux d'int�r�t augmentera � 24,99 % pour les achats et 27,99 % pour les avances de fonds pendant au moins 6 mois si vous n'effectuez pas le paiement minimum au plus tard � la date d'�ch�ance et que vous ne l'avez toujours pas fait au plus tard � la date o� votre prochain relev� est produit, et ce, 2 fois ou plus au cours d'une p�riode de 12 mois. Cela prendra effet au cours de la troisi�me p�riode de relev� suivant le paiement en souffrance ayant occasionn� l'augmentation du taux.</p>
P�riode sans int�r�t et d�lai de gr�ce	<p>Vous profiterez d'une p�riode sans int�r�t et d�lai de gr�ce d'au moins 21 jours pour les nouveaux achats et les frais si vous r�glez int�gralement votre solde au plus tard � la date d'�ch�ance du paiement indiqu�e sur votre relev�. Si vous ne r�glez pas int�gralement votre solde au plus tard � la date d'�ch�ance du paiement, vous devez alors payer des int�r�ts sur tous les achats et tous les frais indiqu�s sur votre relev� du mois en question, � partir de la date de l'op�ration jusqu'au jour o� nous recevons le paiement int�gral du solde � payer. Il n'y a pas de p�riode sans int�r�t pour les avances de fonds. Les retraits d'esp�ces, les transferts de solde, le paiement de certaines factures et les op�rations assimilables � des paiements en esp�ces sont consid�r�s comme des avances de fonds. Ces int�r�ts courent � partir du moment o� l'avance est consentie jusqu'� ce que nous recevions le paiement du montant total que vous devez.</p>
Paiement minimum	<p>10 \$ plus les int�r�ts et les frais, ou l'int�gralit� de votre solde s'il est inf�rieur � la somme de 10 \$ plus les int�r�ts et les frais. Tout paiement minimum en souffrance sera �galement ajout�.</p>
Op�rations de change	<p>Les op�rations en devises �trang�res font l'objet d'une conversion en dollars canadiens � un taux de change major� de 2,5 % comparativement au taux que Banque Royale du Canada doit effectivement payer le jour o� nous inscrivons l'op�ration � votre compte de carte de cr�dit.</p>
Frais annuels	<p>Remise en argent Mastercard RBC : aucuns frais annuels. Remise en argent Pr�f�rence World Elite Mastercard RBC : 99 \$ pour la carte principale et aucuns frais annuels pour chaque carte suppl�mentaire. Les frais annuels sont factur�s le premier jour du mois suivant l'ouverture du compte (que la carte soit activ�e ou non) et chaque ann�e par la suite au premier jour du m�me mois.</p>
Autres frais	<p><u>Frais sur avance de fonds</u> : 3,50 \$ pour i) les retraits d'esp�ces ou les op�rations assimil�es � des op�rations en esp�ces, au Canada, ou ii) les paiements de factures ou les transferts de solde effectu�s � un taux d'int�r�t de lancement qui vous a �t� offert � l'ouverture du compte ou � votre taux d'int�r�t standard. 5,00 \$ si le retrait d'esp�ces ou l'op�ration assimil�e � des op�rations en esp�ces est effectu� � l'ext�rieur du Canada. <u>Frais li�s au taux promotionnel</u> : Jusqu'� 3 % du montant de l'op�ration lorsque vous profitez d'une offre de taux d'int�r�t promotionnel apr�s l'ouverture du compte en effectuant un transfert de solde pendant la p�riode promotionnelle. Les frais sur taux promotionnel exacts vous seront divulgu�s au moment de la proposition de l'offre. Les frais sur avance de fonds et les frais li�s au taux promotionnel sont imput�s dans les 3 jours ouvrables suivant l'inscription de l'op�ration � votre compte. <u>Paiement refus�</u> : 45 \$ factur�s � la date � laquelle l'inscription du paiement refus� est port�e � votre compte, lorsqu'un paiement effectu� � votre compte de carte de cr�dit est retourn� pour quelque raison que ce soit. <u>D�passement de limite</u> : Si votre solde d�passe votre limite de cr�dit en tout temps au cours de la p�riode couverte par votre relev� mensuel, des frais de 29 \$ sont factur�s le jour o� le solde d�passe votre limite de cr�dit et le premier jour de chaque p�riode de relev� subs�quente si votre solde continue de d�passer la limite. Les frais sont factur�s une fois par p�riode de relev�. <u>Copies additionnelles</u> : 5 \$ par relev� mensuel, factur�s dans les 3 jours ouvrables � partir de la date � laquelle la copie a �t� demand�e. 1,50 \$ factur� dans les 3 jours ouvrables � partir de chaque mise � jour de relev� mensuel effectu�e � un GAB ou en succursale. 2 \$ pour un relev� d'op�ration qui n'est pas associ� au relev� mensuel actuel. Les frais sont factur�s chaque fois que la situation se r�p�te.</p>

Demande pour un codemandeur

Remise en argent Pr f rence World Elite Mastercard[®] RBC[®] et Remise en argent Mastercard RBC

(susceptible d' tre modifi ) 116616 (10/2018)

RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE PRINCIPAL

NOM DU TITULAIRE PRINCIPAL	PR�NOM/INITIALE	NOM DE FAMILLE
	4 5 1 9	
NUM�RO DE CARTE DE CR�DIT (REQUIS)	NUM�RO DE CARTE-CLIENT (S'IL Y A LIEU)	

RENSEIGNEMENTS SUR LE CODEMANDEUR

Nous sommes tenus de vous remettre des documents de d claration du c t d'emprunt (par exemple, votre d claration initiale ou vos relev s mensuels). Nous enverrons   chacun d'entre vous une copie distincte de ces documents   moins que vous ne consentiez tous les deux   recevoir les documents selon l'option de d claration commune. Nous entendons par d claration commune l'envoi de ces documents   une adresse.

- Nous choisissons la d claration distincte. Nous voulons donc que les documents relatifs au c t d'emprunt nous soient envoy s s par ment, aux adresses inscrites dans vos dossiers.
- Nous optons pour la d claration commune. Nous voulons donc que les documents relatifs au c t d'emprunt soient achemin s   l'adresse que nous vous avons donn e. Nous ne souhaitons pas recevoir les documents s par ment.

<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> M ^{me}	<input type="checkbox"/> D ^e			
PR�NOM	INITIALE	NOM DE FAMILLE			
ADRESSE DU DOMICILE / N� / RUE / APPARTEMENT (SI AUTRE QUE CELLE DU TITULAIRE PRINCIPAL)			VILLE		
PROVINCE / TERRITOIRE	CODE POSTAL	NUM�RO DE T�L�PHONE (SI AUTRE QUE CELUI DU D�TENEUR PRINCIPAL)			
NUM�RO D'ASSURANCE SOCIALE [�] (FACULTATIF)	EMPLOI (REQUIS)				
NUM�RO DE CARTE-CLIENT RBC BANQUE ROYALE [�] (S'IL Y A LIEU)			DATE DE NAISSANCE (REQUISE)	LIEN AVEC LE TITULAIRE PRINCIPAL	
			M M J J A A		

IMPORTANT – TITULAIRE PRINCIPAL ET CODEMANDEUR – VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS SUIVANTES, QUI FONT PARTIE DE CETTE DEMANDE

Le titulaire principal du compte de carte de cr dit RBC Banque Royale (**le compte**) demande que nous (**Banque Royale du Canada**)  mettions une carte de cr dit, du m me type que celle qui est actuellement  mise sur le compte, au nom du codemandeur qui signe cette demande. Vous (**le titulaire principal et le codemandeur**) acceptez  galement toutes les conditions  nonc es dans cette demande, nous demandez de renouveler et de remplacer les cartes de cr dit p riodiquement, et convenez de ce qui suit :

- Tous les renseignements que vous avez fournis dans la pr sente demande sont complets et exacts.
- Si le codemandeur signe, utilise ou accepte la carte de cr dit, cela signifie qu'il a re u et lu la Convention r gissant l'utilisation de la carte de cr dit RBC Banque Royale et qu'il accepte de se conformer   toutes les conditions qui y sont  nonc es.
- Le codemandeur s'engage   respecter la Convention r gissant l'utilisation de la carte de cr dit RBC Banque Royale que nous enverrons lorsque la carte de cr dit est  mise, renouvel e ou remplac e.
- Le codemandeur aura acc s aux renseignements sur toutes les op rations effectu es par tous les titulaires de carte ainsi qu'  d'autres renseignements sur le compte.
- **Chacun de vous est enti rement responsable de toutes les sommes dues sur le compte, peu importe lequel d'entre vous a engag  les frais ou quelle carte de cr dit a  t  utilis e. Cela signifie  galement que le codemandeur est enti rement responsable de toute somme due par le titulaire principal sur le compte au moment de l' mission de la carte de cr dit du codemandeur.**

Votre compte doit  tre en r gle au moment de la r ception de la demande et le codemandeur doit  tre r sident du Canada et avoir atteint l' ge de la majorit  en vigueur dans sa province/son territoire de r sidence. Il ne peut y avoir qu'un seul codemandeur par compte.

Vous reconnaissez que cette demande est sous r serve de l'approbation du cr dit et que nous pouvons refuser d' mettre une carte de cr dit au codemandeur si ce dernier n'est pas admissible. Dans un tel cas, le titulaire principal a la possibilit  d'ajouter le titulaire additionnel   titre d'utilisateur autoris . En cochant la case ci-dessous, vous convenez tous les deux de ce qui suit :

- Oui, veuillez ajouter le titulaire de carte additionnel   titre d'utilisateur autoris  si le codemandeur n'est pas admissible. En signant ci-dessous, vous acceptez l'ensemble des conditions  nonc es ci-dessus,   l'exception de ce qui suit : i) le **titulaire principal est exclusivement responsable de la totalit  des sommes dues au titre du compte, y compris celles qui sont engag es par un utilisateur autoris ** ; ii) le titulaire principal reconna t qu'il est responsable de toute utilisation du compte par un utilisateur autoris  ; iii) vous reconnaissez qu'un utilisateur autoris  aura acc s uniquement aux renseignements sur ses op rations, et iv) le titulaire principal s'assurera que l'utilisateur autoris  re oit un exemplaire de la Convention r gissant l'utilisation de la carte de cr dit RBC Banque Royale ainsi que tout avis que nous enverrons au sujet de l'utilisation d'une carte de cr dit et du num ro de la carte de cr dit.

X _____ Signature du titulaire principal (REQUISE)	X _____ Signature du codemandeur (REQUISE)	_____ Date
---	---	---------------

VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR CETTE FORMULE PAR LA POSTE : RBC BANQUE ROYALE, ADMINISTRATION, C.P. 8400, SUCC. TERMINAL, VANCOUVER CB V6B 9Z9

(06/2017)

IMPORTANT : VEUILLEZ LIRE LES CONDITIONS SUIVANTES, QUI FONT PARTIE DE CETTE DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT

LE RESPECT DE VOTRE VIE PRIVÉE FAIT PARTIE DE NOS PRIORITÉS.

Périodiquement, nous vous faisons parvenir des renseignements sur des produits et services susceptibles de vous intéresser. Cependant, si vous ne souhaitez pas recevoir de tels renseignements, veuillez nous en informer en composant le 1-800 ROYAL® 1-1 (1 800 769-2511). Veuillez prévoir environ de trois à quatre semaines pour l'approbation et la livraison de la ou des nouvelles cartes de crédit RBC Banque Royale. Malgré tous nos efforts, il pourrait y avoir des différences entre notre matériel promotionnel et la Convention régissant l'utilisation de la carte de crédit RBC Banque Royale que vous recevrez avec votre carte. Si c'est le cas, la Convention régissant l'utilisation de la carte de crédit prévaudra.

COLLECTE, UTILISATION ET DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Collecte de vos renseignements personnels

Nous pouvons, de temps à autre, recueillir des renseignements financiers ou d'autres renseignements à votre sujet, par exemple :

- des renseignements permettant d'établir votre identité (nom, adresse postale, numéro de téléphone, date de naissance, etc.) et vos antécédents personnels ;
- des renseignements sur les opérations découlant de votre relation d'affaires avec nous ou réalisées par notre intermédiaire, ou avec d'autres institutions financières ;
- des renseignements que vous fournissez sur une demande concernant n'importe lequel de nos produits et services ;
- des renseignements servant à la fourniture de produits ou à la prestation de services ;
- des renseignements sur vos habitudes financières, comme vos antécédents de paiement ou votre code de solvabilité.

Nous pouvons recueillir et confirmer ces renseignements tout au long de notre relation. Nous pouvons obtenir ces renseignements de diverses sources, y compris de vous, des ententes de service que vous passez avec nous ou par notre entremise, des agences de notation et des institutions financières, des registres, des références que vous nous donnez et d'autres sources que nous estimons pertinentes pour la fourniture de nos produits ou la prestation de nos services.

Vous reconnaissez avoir été avisé que nous pourrions, de temps à autre, nous procurer des rapports à votre sujet auprès d'agences d'évaluation de crédit.

Utilisation de vos renseignements personnels

Ces renseignements peuvent être utilisés à l'occasion aux fins suivantes :

- vérifier votre identité et examiner vos antécédents personnels ;
- ouvrir et gérer votre (vos) compte(s) et vous fournir les produits et services que vous nous demandez ;
- mieux comprendre votre situation financière ;
- déterminer votre admissibilité aux produits et services que nous offrons ;
- nous aider à mieux connaître les besoins actuels et futurs de nos clients ;
- vous communiquer tout avantage, toute caractéristique et toute information supplémentaire au sujet des produits et services que vous détenez auprès de nous ;
- nous aider à mieux gérer nos affaires et votre relation avec nous ;
- exploiter le réseau de carte de paiement ;
- maintenir l'exactitude et l'intégrité de l'information détenue par un bureau de crédit ;
- conformément aux exigences de la loi ou aux usages que la loi nous permet.

À ces fins, nous pouvons :

- rendre ces renseignements accessibles à nos employés, à nos agents ou à nos prestataires de services, qui sont tenus d'en assurer la confidentialité ;
- communiquer ces renseignements à d'autres institutions financières ; et
- fournir des renseignements de crédit, des renseignements financiers et d'autres renseignements connexes à des agences d'évaluation de crédit qui pourraient les communiquer à d'autres.

Si notre prestataire de service est situé à l'extérieur du Canada, il est soumis aux lois du pays correspondant et peut communiquer vos renseignements en conformité avec celles-ci.

À votre demande, nous pouvons transmettre ces renseignements à d'autres personnes.

Nous pouvons aussi utiliser ces renseignements et les communiquer aux sociétés membres de RBC (i) pour gérer nos risques et nos activités, ainsi que ceux d'autres sociétés de RBC (ii) pour nous conformer aux demandes d'information valables vous concernant en provenance d'organismes de réglementation, d'agences gouvernementales, d'organismes publics ou d'autres entités habilitées à présenter de telles demandes, et (iii) pour faire connaître à d'autres sociétés de RBC vos choix en vertu de la section « Autres utilisations de vos renseignements personnels », dans le seul but de faire respecter vos choix.

Si nous connaissons votre numéro d'assurance sociale, nous pouvons l'utiliser à des fins d'information fiscale si vous détenez un produit qui génère des revenus. Nous pouvons aussi le communiquer aux organismes gouvernementaux concernés, ainsi qu'à des bureaux de crédit dans le but de vérifier votre identité.

Autres utilisations de vos renseignements personnels

- Nous pouvons utiliser ces renseignements pour faire, auprès de vous, la promotion de nos produits et services, ainsi que de ceux de tiers choisis et susceptibles de vous intéresser. Nous pouvons communiquer avec vous par divers modes, y compris le téléphone, l'ordinateur ou le courrier, en utilisant les coordonnées que vous nous avez fournies.
- Nous pouvons aussi, si la loi ne l'interdit pas, les communiquer à d'autres sociétés de RBC, en vue de vous recommander à elles ou de faire la promotion de produits et services pouvant vous intéresser. Nous et les sociétés membres de RBC pouvons communiquer avec vous par divers moyens, notamment le téléphone, le courrier électronique ou la poste, en utilisant les coordonnées que vous nous avez fournies. Vous convenez que, si un tel échange de renseignements se produit, ces sociétés peuvent nous informer des produits ou services fournis.
- Si vous faites aussi affaire avec des sociétés membres de RBC, nous pouvons, si la loi ne l'interdit pas, combiner ces renseignements à des renseignements que ces sociétés détiennent à votre sujet, afin de nous permettre, à nous ou à n'importe laquelle d'entre elles, de gérer votre relation avec les sociétés membres de RBC ainsi que nos affaires.

Vous comprenez que nous et chaque société de RBC sommes des entités distinctes, mais affiliées. On entend par « autres sociétés de RBC » nos sociétés affiliées qui offrent au grand public un ou plusieurs des services suivants : dépôts, prêts et autres services financiers personnels, services de cartes de crédit, de débit ou de paiement, services de fiducie et de garde des valeurs, services de valeurs mobilières et de courtage et services d'assurance.

Vous pouvez nous demander de ne pas échanger ni utiliser ces renseignements personnels à n'importe laquelle de ces autres fins en communiquant avec nous de la manière indiquée ci-dessous. Dans ce cas, des services de crédit ou autres ne vous seront pas refusés pour cette seule raison. Nous respecterons vos choix et, tel que mentionné ci-dessus, nous pourrions les communiquer aux sociétés membres de RBC dans le seul but d'assurer le respect de vos choix relativement aux « Autres utilisations de vos renseignements personnels ».

Cartes de crédit bimarques

Si vous demandez une carte de crédit bimarque et que votre demande est approuvée, vous comprenez et acceptez que vos renseignements personnels soient divulgués et qu'ils fassent l'objet des usages supplémentaires suivants. L'information que vous nous aurez fournie sur votre demande sera partagée avec notre partenaire de carte bimarque relativement à votre adhésion à son programme de récompenses ou de fidélisation et servira à l'ouverture d'un compte approprié à votre nom auprès de ce partenaire de carte bimarque, si vous n'en détenez pas déjà un. Nous pourrions transmettre à notre partenaire de carte bimarque toutes les mises à jour de ces renseignements qui nous parviennent. Nous pourrions également, de temps à autre, échanger avec ce partenaire de carte bimarque des renseignements à votre sujet (notamment, votre nom, votre adresse électronique, votre adresse postale, votre date de naissance et le numéro de votre compte de carte de crédit) afin de vous faire bénéficier des avantages, des services et des récompenses de notre partenaire (tels des points, milles ou dollars récompenses), offerts grâce à votre carte de crédit bimarque et de vous fournir des renseignements à leur égard.

Votre droit d'accès à vos renseignements personnels

Vous pouvez, en tout temps, avoir accès aux renseignements personnels que nous détenons à votre sujet, en vérifier l'exactitude et les faire corriger au besoin. Ce droit d'accès peut toutefois être restreint en vertu de la loi. Pour accéder à ces renseignements, pour nous poser des questions sur notre politique de protection des renseignements personnels ou pour nous demander de ne pas utiliser ces renseignements aux fins décrites dans le paragraphe « Autres utilisations de vos renseignements personnels », il vous suffit, en tout temps de :

- communiquer avec votre succursale ; ou
- composer, sans frais, le 1 800 769-2511.

Nos politiques en matière de protection des renseignements personnels

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur nos politiques de protection des renseignements personnels en demandant un exemplaire de la publication « Prévention des fraudes financières et protection des renseignements personnels » en téléphonant au numéro sans frais indiqué ci-dessus ou en consultant notre site Web à l'adresse www.rbc.com/remperssecurite.